

LE DIAGNOSTIC REGIONAL EN SANTE AU TRAVAIL AU SERVICE DU PLAN REGIONAL SANTE TRAVAIL

BILAN du PRST3 et perspectives du PRST4

Un plan quinquennal interinstitutionnel et partenarial: le Plan Santé Travail

- Un plan :

- co construit avec les **partenaires institutionnels**
- discuté / validé par le **COCT**
- adopté par le **ministère du travail** qui a en charge la politique de santé publique au travail

- Ce plan constitue un cadre pour la déclinaison dans les régions via les Plan Régionaux Santé Travail (PRST)

Le PRST : définition de la politique régionale de santé au travail

-Le PRST est construit :

- A partir des **orientations nationales** et **du diagnostic territorial**
- **Sous l'égide du préfet/ la DREETS** en assure le **pilotage**
- Le **CROCT** : fixe les orientations
- Les **Cotech** : groupes de travail, interinstitutionnels et partenariaux; ils conçoivent et mènent les actions concrètes du PRST

Un Plan Santé Travail en évolution

-Rupture avec les plans précédents: le PST3, marqué par une **approche innovante** :

- Primauté à la **prévention primaire** : fil rouge (axe 1)
- **Approche positive** du travail (axe 2)
- **Partenaires sociaux** placés comme relais d'impulsion (axe 3, transversal)

-Des **actions ciblées** :

- sur des secteurs prioritaires (services à la personne, construction..),
 - sur des publics fragiles (jeunes travailleurs, nouveaux arrivants),
 - sur les niveaux de responsabilité (donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage),
 - sur les TPE PME.
- Des actions menées en **transversalité** (avec les autres politiques publiques),
- Des actions **concrètes**, menées au plus près des travailleurs

Un PST4 toujours en cours d'élaboration mais qui se veut dans la continuité du précédent

-Continuité dans la structure: 3 axes et 9 objectifs mais aussi dans les objectifs poursuivis (on en retrouve plusieurs)

-Les 3 axes et 9 objectifs envisagés:

Axe 1 Renforcer la prévention en santé travail et faire face aux risques de crises

Accompagner l'EDR pro et les démarches de prévention

Accorder la priorité à certains risques et anticiper ceux qui émergent

Préparer les crises/ protéger la santé au travail, lorsqu'elles surviennent et accompagner leurs effets dans la durée

Axe 2 Promouvoir un environnement de travail inclusif et favorable à la santé

Prévention usure et désinsertion professionnelle

Favoriser la QVT et les conditions de travail

Encourager la prise de conscience multidimensionnelle de la santé

Axe 3 Partager les acquis et préparer l'avenir

Acteurs relais et stratégies des ressources en prévention

Dialogue social

Connaissances, recherches et structuration des données en santé travail

Un PST4 toujours en cours d'élaboration mais qui se veut dans la continuité du précédent

Attentes fortes à priori autour de :

- des risques prioritaires (risque chimique, TMS, travail en hauteur, amiante, risque routier)
- prévention désinsertion professionnelle
- qualité de vie et conditions de travail

Les nouveautés:

- Crises sanitaires et autres crises impactant le travail
 - Cibles particulières du PST4: les femmes et les jeunes (soit pour des actions d'acquisition de connaissance, soit pour des actions sur les conditions de travail)

Prise en compte de la Loi santé travail

PRST3 / PRST4: bilan et perspectives

Bilan :

Un PRST mené sur 4 années : 2016-2020, marqué par l'émergence d'une **crise sanitaire inédite**.

Un PRST bâti sur **3 axes** déclinés en **9 objectifs opérationnels** mis en oeuvre par des actions partenariales au sein de comités techniques (COTECH) : **18 COTECH** animés par **22 pilotes** et rassemblant plus de **150 acteurs de la prévention**.



PRST3 / PRST4: bilan et perspectives

Bilan :

-22 actions aux temporalités différentes

-Le partenariat, plus-value

-Des modes d'actions très divers :

Sensibilisation des acteurs ,

Production d'informations ,

Acquisition de nouvelles connaissances,

Harmonisation démarche d'analyse et de prévention des risques pro,

Intervention commune sur une cible (secteur, thématique, public),

Animation d'ateliers ,

Expérimentation et méthodologie d'intervention ,

Développement du partenariat (institutionnels),

Développement d'une culture et d'une analyse partagée,

PRST3 / PRST4: bilan et perspectives

Bilan :

-Exemples d'actions menées :

Axe 1 du PPS10 : Donner la priorité à la prévention primaire et développer la culture de prévention

- Amener les entreprises à agir en amont, à la source des risques, pour les supprimer ou les réduire ;
- Les inciter à faire de la sécurité au travail une valeur pour tous et non pas seulement une obligation.

Axe 2 du PPS10 : Améliorer la qualité de vie au travail, levier de santé, de maintien en emploi des travailleurs et de performance économique et sociale de l'entreprise

(une approche positive du travail :

- du travail, facteur de risques ... au travail, facteur de santé, de bien être des travailleurs ;
- d'une gestion des risques professionnels, source de coûts pour l'entreprise à une politique de prévention efficace, facteur de performance économique pour l'entreprise.

Axe 3 du PRST : dialogue social dans la mise en œuvre de la stratégie de santé au travail

Axe 1 : Expérimentation d'une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT) auprès de 5 structures d'aides à la personne ayant un projet de transformation (sectorisation pour les aides à domicile, travail posté, transformation de l'organisation du travail au bureau, etc.) ; réalisation d'un support vidéo ; Mettre en place une démarche QVT dans les Services d'aide à la Personne (SAP - Témoignages) ;

Axe 2 : Organisation de temps collectifs paritaires (partage d'outillage et de repères sur la QVT) ; construction d'une dynamique collective de discussion sur le travail avec toutes les professionnelles concernées par le projet ;

Axe 4 : Intégration de la santé au travail dans les projets en tenant compte :
 o des conditions de travail des professionnelles,
 o de la qualité de l'intervention à domicile,
 o de la pérennité économique de la structure.

Axe 5 : Transfert de la méthodologie d'intervention à des consultants identifiés et aux services de santé au travail interentreprises.

Objectif : Placer le dialogue social au cœur de la politique de santé au travail

CONTEXTE

Près de 30 % des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise. Les jeunes travailleurs, apprentis et stagiaires, sont particulièrement touchés.

CONTEXTE

- Un secteur pourvoyeur d'emplois mais un niveau de risque professionnel élevé et en hausse avec une fréquence d'accidents 3 fois supérieure à la moyenne régionale (10 fois supérieure à la moyenne nationale) 139 vs 166 - source Carat Nord-Pas-de-Calais 2016.
- <https://sds.de-francois-dreth.com/fr/taux-d'accidents-travail-aide-a-domicile-et-hebergement-medicalises-les-aidés-a-domicile>
- Des contraintes physiques (les TMS constituent la pathologie majoritaire) et organisationnelles (horaires décalés, dépaysement, etc.) qui limitent la prévention dans le territoire (isolement, travail over, inadapté) et la durabilité des structures.

EXEMPLE D'ACTION MENÉE

Réalisation de 4 films d'animation, qui, tout en étant connus à l'ensemble des acteurs, permettent à chacun d'identifier et de perfectionner certains points forts dans la préparation et le déroulement des périodes en entreprise.

Des films de sensibilisation qui visent toute la chaîne des acteurs de la prévention en entreprise : stagiaire/apprenti, formateur, parents et qui sont mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent améliorer la prévention grâce à des outils directement exploitables.

▶ lacheuvre.video/prst-hdf

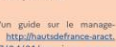
Production d'aide pour favoriser un management C&T, dans le secteur des services d'aide à la personne

- Production d'un guide sur le management → <http://hautdefrance-aract.fr/blog/2017/04/21/services-a-personnes-repères-management-departement-nord-de-calais/>

et de 2 vidéos sur le Management dans les SAP

<http://hautdefrance-aract.fr/blog/2018/11/15/video-manager-travail-aide-a-domicile-mission-nord-normandie-3/>

<http://hautdefrance-aract.fr/blog/2019/11/15/video-manager-travail-aide-a-domicile-mission-normandie-2/>



LES SERVICES À LA PERSONNE
REPÈRES SUR LE MANAGEMENT

JEAN-LUC GONNET/STUDIO 360/STUDIO 360



Checke liste:
Repères du bien-être

- ✓ Mesures d'urgence
- ✓ Temps alloué

Exemple d'action :

Une instance mobilisée autour de la prévention - crise sanitaire - production d'un outil destiné aux TPE.

▶ **Faire des élus du personnel dans les anciens CHSCT, les CSE et CSECT des acteurs de la prévention des risques professionnels en entreprise sur l'information de leur formation**

- en définissant un référentiel régional de formation,
- en sélectionnant les organismes de formation à agréer,
- en créant et en animant un réseau d'organismes de formation,
- en outillant les formateurs.

PRST3 / PRST4: bilan et perspectives

Bilan

-Un bilan/ réflexion sur notre **mode de fonctionnement et de gouvernance**:

- des axes forts et des axes de progrès
 - **un nouveau schéma de gouvernance** visant à structurer davantage le partenariat
- défi: faire du PRST4 un **plan qui coordonne**, qui complète l'action de chaque acteur institutionnel de la prévention
- **une charte** a été proposée en ce sens à chaque partenaire du PRST

PRST3 / PRST4: bilan et perspectives

Perspectives PRST4:

Sous réserve des discussions en cours au niveau nat et à venir au niveau régional, ds le cadre des instances dévolues :

- Adopter le PRST4 en lien direct avec le diagnostic territorial (au niveau COREOCT mais aussi au niveau des cotech)
- Objectif général commun : **transformer les situations de travail** et agir sur la sur sinistralité
- **La prévention primaire, fil rouge** avec comme ambition de **développer une culture de prévention** dans les entreprises
- **Agir en priorité** sur les territoires , les secteurs, les publics salariés, les entreprises (seuils effectifs) et les risques en **sur sinistralité**
- Tenter de **mieux comprendre la sur sinistralité**
- Inscrire toute autre **problématique prioritaire régionale** telle que le CSNE
- Investir le champ de la **communication** pour mieux diffuser cette culture

PRST4: le diagnostic territorial

La santé au travail dans les Hauts-de-France

Diagnostic régional 2020

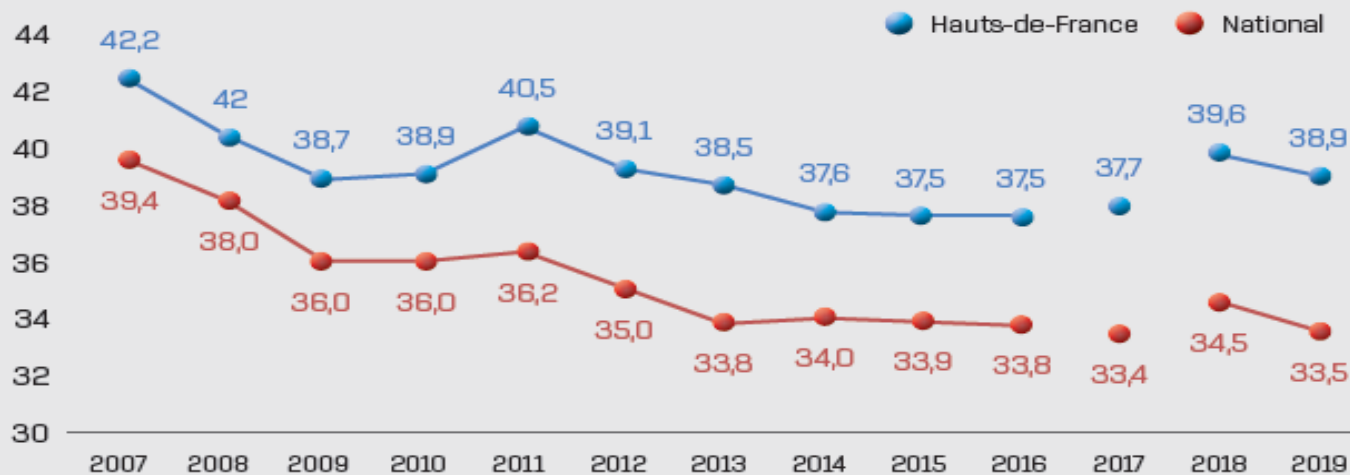
Nathalie Delattre
Brigitte Sobczak
Dreets Hauts-de-France

Santé au travail : Accidentologie

Un risque d'accidents du travail toujours plus élevé en région

INDICE DE FRÉQUENCE

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



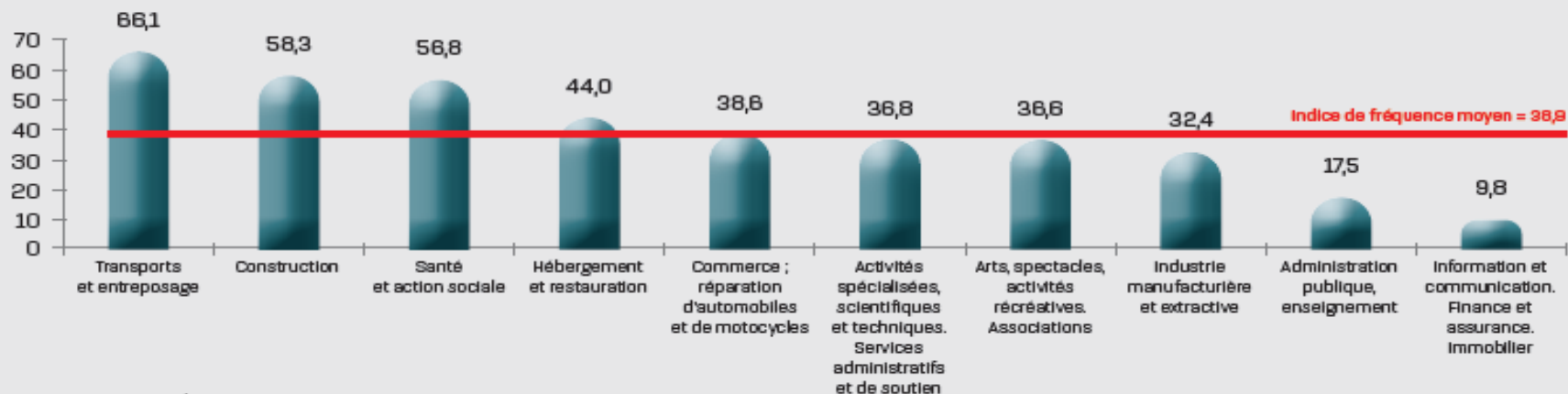
Source : Carsat Hauts-de-France, Cnamts

Note : rupture de série statistique sur les années 2016 à 2018.

Les accidents les plus fréquents dans les transports et l'entreposage

INDICE DE FRÉQUENCE EN HAUTS-DE-FRANCE EN 2019

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés

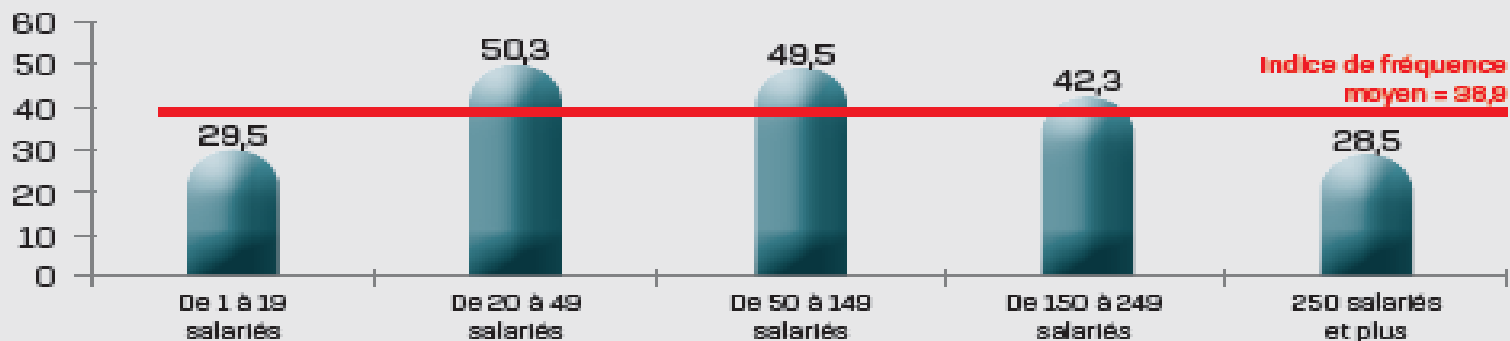


Source : Carsat Hauts-de-France

Les établissements de 20 à 149 salariés en situation de surexposition

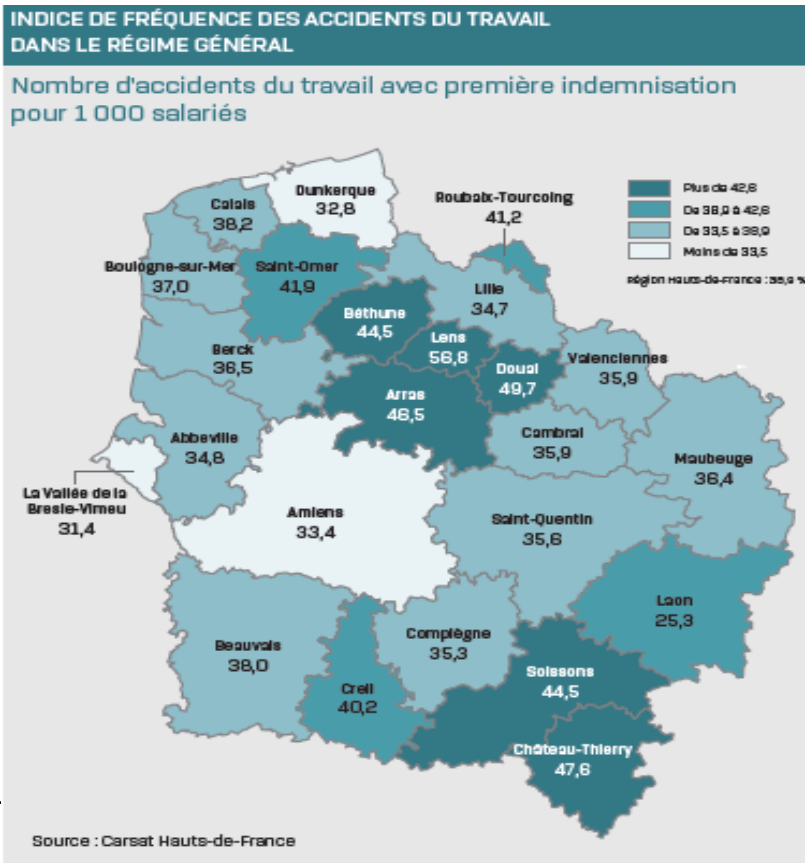
INDICE DE FRÉQUENCE PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT, EN HAUTS-DE-FRANCE, DONNÉES 2019

Nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés



Source : Carsat Hauts-de-France, données 2019

La zone d'emploi de Lens culmine avec 56,8 accidents du travail pour 1 000 salariés

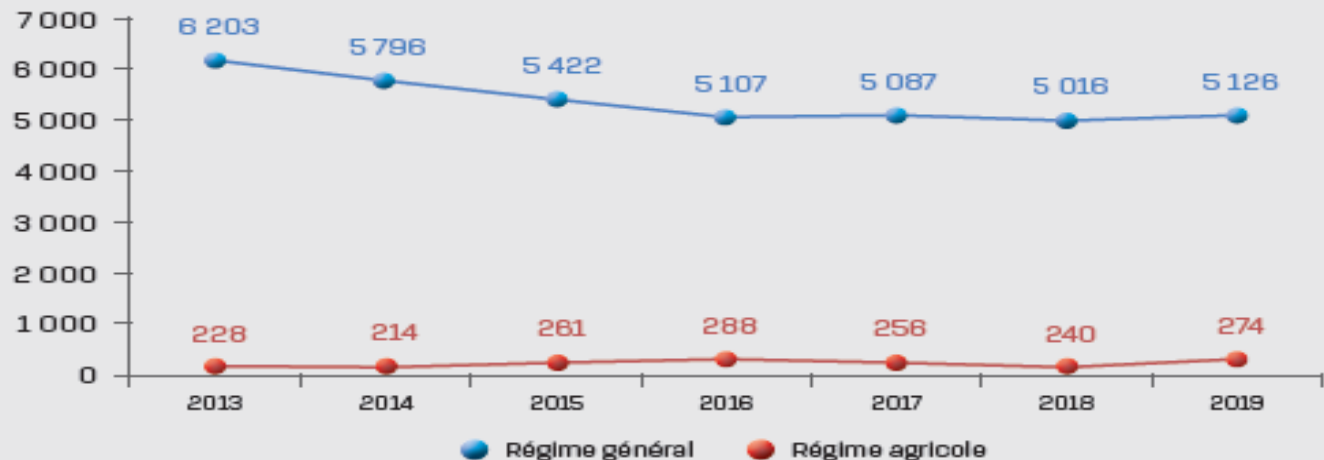


Santé au travail : Maladies professionnelles

En 2019, des maladies professionnelles indemnisées en faible hausse

MALADIES PROFESSIONNELLES INDEMNISÉES

En Hauts-de-France

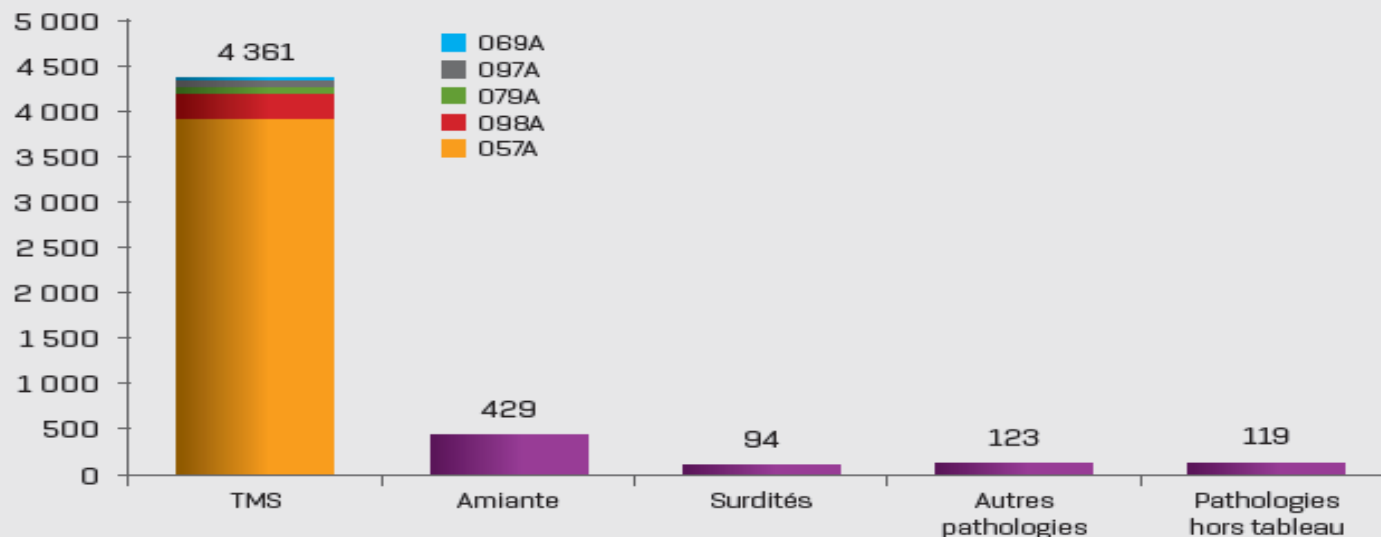


Source : Carsat Hauts-de-France, MSA Nord – Pas-de-Calais, MSA Picardie

Une prédominance des troubles musculo-squelettiques

MALADIES PROFESSIONNELLES PAR PATHOLOGIE EN HAUTS-DE-FRANCE EN 2019

Régime général

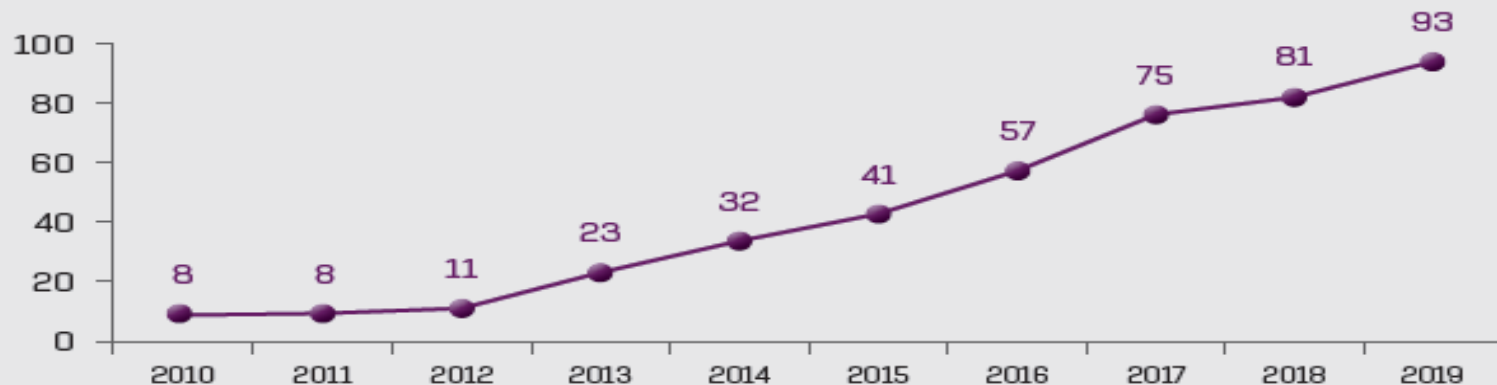


Source : Carsat Hauts-de-France

Une hausse continue de la reconnaissance du risque psychosocial

TROUBLES PSYCHOSOCIAUX RECONNUS PAR LE COMITÉ RÉGIONAL DE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Région Hauts-de-France



Source : Carsat Hauts-de-France

Des maladies à caractère professionnel complétant le constat

Le Programme de surveillance des maladies à caractère professionnel mesure l'incidence des pathologies en lien avec le travail.

5,1 % des salariés vus par les médecins du travail participant au programme en 2017 présentaient au moins une pathologie ou un symptôme en lien avec le travail.

- 2,7 % présentaient une affection de l'appareil locomoteur
- 2,0 % présentaient une souffrance psychique

Santé au travail : quelles conséquences ?

Des accidents du travail engendrant des incapacités permanentes

- ✓ Après une baisse marquée en 2018, un volume d'accidents graves en hausse en 2019 en Hauts-de-France
 - 2 815 cas
 - Dont 651 cas ayant engendré le versement d'une rente
 - Et 58 accidents ayant engendré le décès de la victime

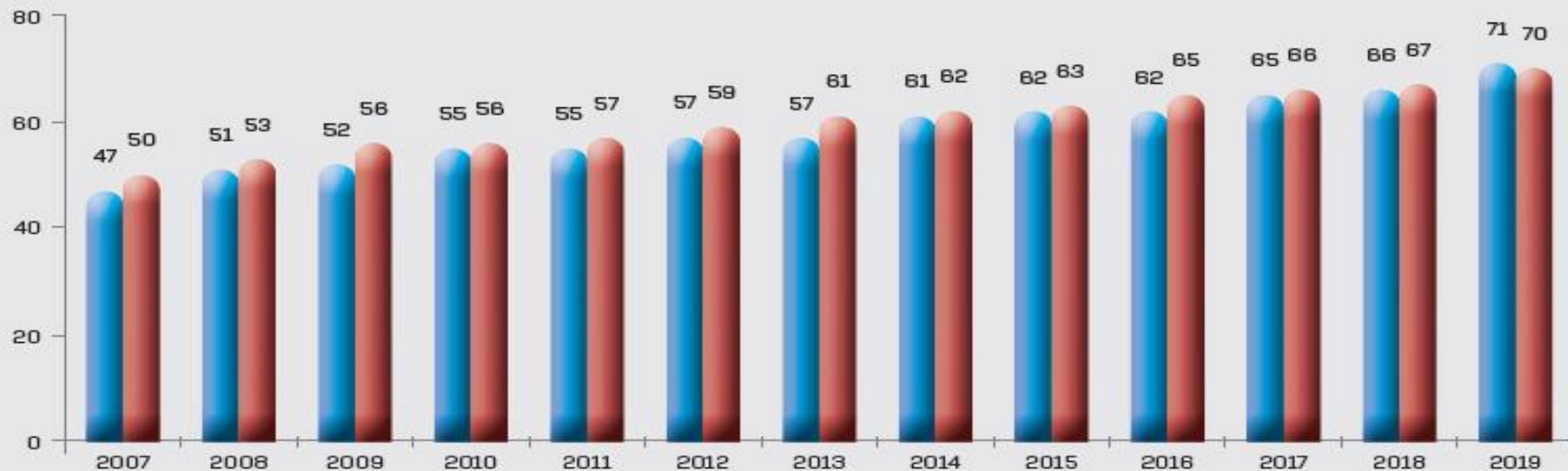
- ✓ L'indice de gravité est néanmoins plus faible en région qu'en moyenne nationale en 2018 : 9,3 contre 11,2. (somme des taux d'incapacité permanente pour un million d'heures travaillées)

Allongement continu de la durée des arrêts

DURÉE MOYENNE D'ARRÊT

Nombre de jours d'arrêt pour un accident du travail

● Région Hauts-de-France ● France

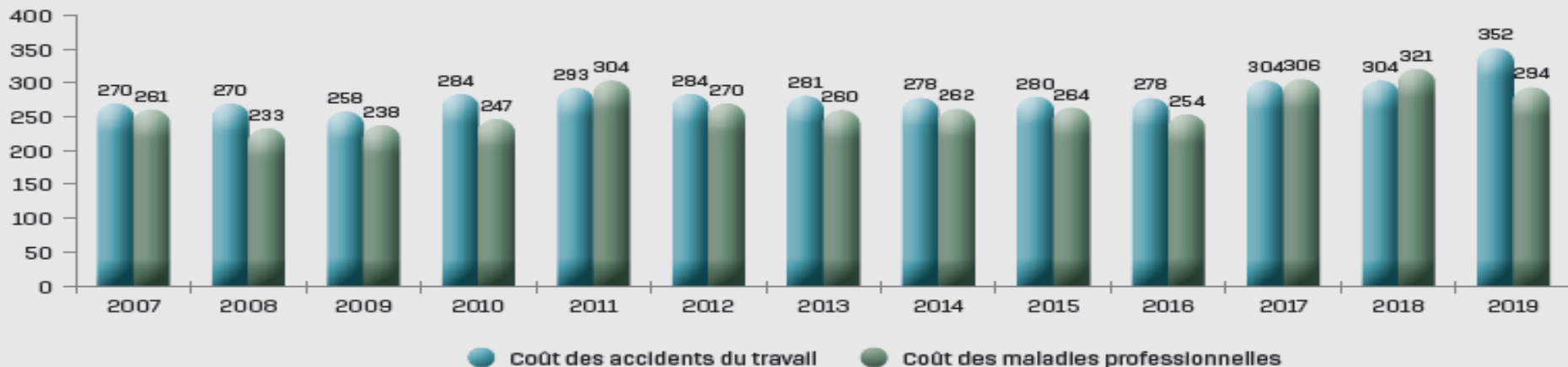


Source : Carsat Hauts-de-France, Cnamts

Des frais liés aux accidents du travail en hausse marquée

ÉVOLUTION DES FRAIS RÉELS ENGENDRÉS PAR LES SINISTRES

Région Hauts-de-France - En millions d'euros

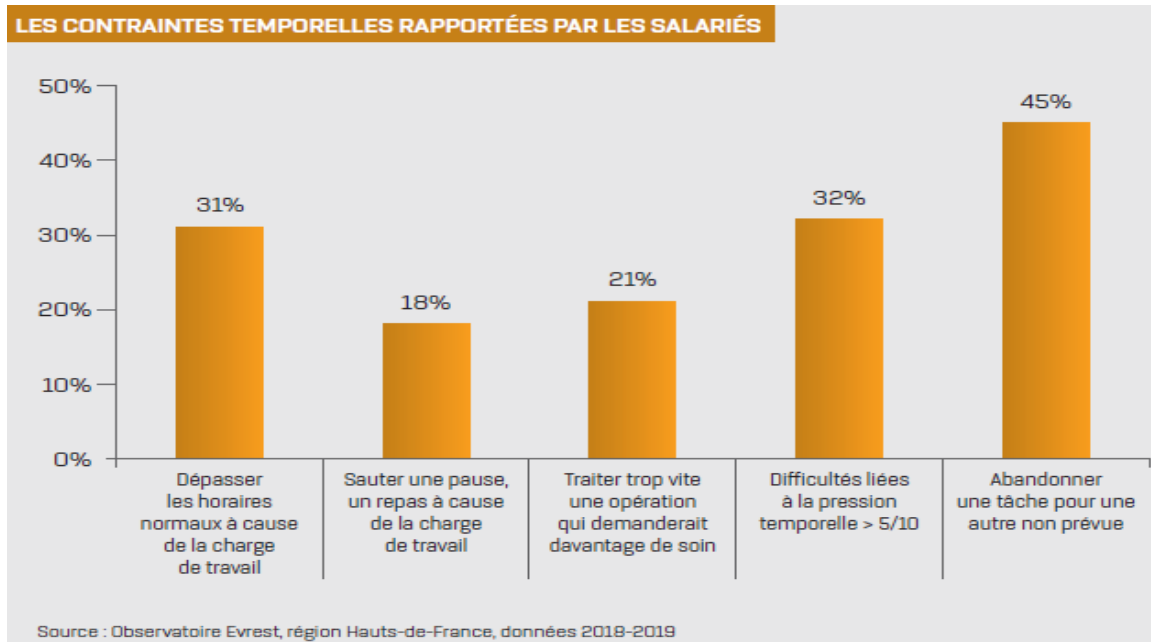


Source : Carsat Hauts-de-France

Santé au travail : Vécu du travail et santé perçue

Un travail plutôt apprécié

- D'après Evrest, la majorité des salariés apprécient leur travail.
- Néanmoins, l'exposition aux contraintes temporelles et physiques demeure fréquente.



La fatigue, plainte de santé psychique la plus fréquemment exprimée

Au cours des 7 derniers jours précédant le recueil :

- La fatigue ou la lassitude rapportée par 1 salarié sur 5.
- 6% des salariés ont exprimé des plaintes cumulées de fatigue, d'anxiété et de troubles du sommeil.
- 1 salarié sur 5 déclare au moins une plainte rachidienne.

La santé au travail dans les Hauts-de-France

Diagnostic régional 2020

Nathalie Delattre
Brigitte Sobczak
Dreets Hauts-de-France

MERCI DE VOTRE ATTENTION!



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités